

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2025 - 18 h 00 - convocation du 13 février 2025

DÉLIBÉRATION N° 25-009

AIDE A L'ÉNERGIE A MME V.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commission action sociale réunie le 21 janvier dernier a décidé d'octroyer une aide financière pour le paiement d'une facture Total Energie à Mme V qui est dans une situation financière difficile pour un montant de 435.45 €.

La facture s'élève à 967.89 € et 10 % ont été payés par Mme V soit 97 €. Le FUL (Fonds Unique Logement) participe pour la moitié de la dette restante soit 435.45 €. Mme V. demande une aide pour solder sa facture.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'OCTROYER une aide financière à Mme V d'un montant de 435.45 € versée à Total Energie.
- TRANSMET un exemplaire de cette délibération à Madame la Préfète de l'Ardèche pour visa, à Total Energie pour information, ainsi qu'au Comptable Public pour sa comptabilité.

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - ~~COBATO~~ - CORTIAL - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL - DENIS
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MORIZET - ROCHETTE - ROUX - MONTCHAUD- REYMONDON
Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : Mme COBATO à Mme DENIS - M. ROUX à M. CUER

Absent(s) : M. MONTCHAUD à M. ROCHETTE

Secrétaire de Séance : Mme DENIS

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes POUR :	15
Votes CONTRE :	
Abstentions :	

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Éric CUER

